NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

55 N° 4 1928

Un trésor oublié. Saint Pierre Chrysologue comme théologien

Eugène SCHILTZ

p. 265 - 276

https://www.nrt.be/en/articles/un-tresor-oublie-saint-pierre-chrysologue-comme-theologien-3299

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Un trésor oublié

SAINT PIERRE CHRYSOLOGUE COMME THÉOLOGIEN

Les jugements portés tant sur le style que sur la pensée théologique de Saint Pierre Chrysologue sont des plus contradictoires. Pour Dupin « ses termes sont assez choisis, ses pensées simples et *naturelles* » (1). Pour Richard « il y a trop peu de tours et trop *peu de naturel*... ce n'est qu'en passant qu'il parle de *quelques-uns de nos mystères* » (2).

(1). *Nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques*, t. III[3], Paris, 1695, p. 171. — (2) ***Dictionnaire Universel***, **t. IV, Paris, 1761, p. 496.**

De Feller pense « que ses sermons n'ont rien d'assez élevé, *ni d'assez éloquent* » (1). Tixeront trouve « les discours... généralement... *remarquables par la variété du ton et du style*, la multiplicité des images et des antithèses et *la fréquence des sentences vives et concises qui, d'un mot peignent ou inculquent une vérité* » (2). O. Braunsberger est d'avis que « Petrus Chrysologus, si Canisium nostrum *multis in rebus* superat, eum tamen non aequat, si varietas librorum consideratur... » (3). D'après Bardenhewer, sous son style trop brillant « *le fond manque parfois* » (4).

Les patrologues et les historiens du dogme ne le citent guère, ou ne lui accordent qu'« une importance secondaire... » (5). Dans la réédition de la patrologie de J. Rauschen, l'auteur ne lui consacre exactement que dix lignes insignifiantes (6). Quant aux théologiens, ou bien ils l'ignorent complètement, ou bien ils ne citent de lui que le seul texte de la fameuse lettre à Eutychès, en faveur de l'infaillibilité pontificale. Et cependant presque tous sont d'accord pour réserver au grand archevêque de Ravenne, une place à part comme moraliste chrétien.

Il y a donc une sorte d'antimonie entre le peu de valeur que les auteurs lui prêtent et son titre de Docteur de l'Église universelle, titre que l'Église ne prodigue pas.

Un fait frappant : les sermons de Saint Pierre Chrysologue, souvent lus au moyen âge, ne reçoivent que peu d'attention de nos jours. En théologie, les quelques citations que l'on trouve dans les traités, sont pour la plupart d'une importance secondaire ; maint texte important est complètement oublié. Cet oubli s'expliquerait-il par les titres mêmes des sermons,

(1) *Dictionnaire Historique*, t. 7[2], Paris, 1818, p. 236. — (2) *Précis de Patrologie*[4], Paris, 1920, p. 370. — (3) *Gregorianum*, 1925, p. 367. — (4) O. BARDENHEWER, *Geschichte der Altkirchlichen Literatur*, t. IV, Freiburg, 1924, p. 432. — (5) J. TIXERONT, *Histoire des Dogmes*, vol. 3[5], Paris, 1922, p. 318. — (6) RAUSCHEN-WITTIG, *Grundriss der Patrologie*[6], Freiburg, 1921, p. 272.

qui déroutent? Qui s'attendrait à trouver sous le titre suivant : « *De exultatione spirituali et confessione peccatorum* » un témoignage en faveur de la création ex nihilo? (1)

Comment chercherait-on dans un sermon « *De duobus filiis, prodigo et frugi* », le texte remarquable sur le sacrifice de la messe : « Occiditur Patre vitulus sic jubente, quia Christus Deus, Dei Filius, occidi sine Patris voluntate non poterat (V, 200, B)... Hic est vitulus qui in epulum nostrum quotidie ac jugiter immolatur » (ibid. C)?

Pour le théologien de la très sainte Vierge Marie, les remarquables sermons « *De annuntiatione* » ne peuvent suffire. En glanant, il relèvera dans le « *De Adam primo et novissimo* » un témoignage très explicite de la foi en la virginité perpétuelle de la Mère de Dieu : « Virgo concipit, Virgo parturit, Virgo permanet » (CXVII, 521 A). Et cet autre sur la médiation universelle de Marie dans le « *De resurrectione Christi* » : « Venit Maria : hoc nomen matris est Christi; venit ergo mater in nomine, venit mulier, ut fieret mater viventium, quae facta fuerat morientium mater » (LXXIV, 409, A) (2).

Notre but n'est cependant pas de réhabiliter la théologie de saint Pierre Chrysologue; nous voudrions simplement essayer de montrer, sur un exemple concret, tout le profit que la Tradition catholique peut en tirer. Étudions les idées théologiques de saint Pierre Chrysologue « *De Romano Pontifice* ».

(1) « Ubi sunt qui Deum de materia et maxime de aqua mundum figurasse confingunt?... ex nihilo cuncta perfecit » (XLVI, 330, A). Nous citons d'après MIGNE, *Patrologie Latine*, vol. 52 (Paris, 1864), en indiquant par les chiffres romains les sermons, par les chiffres arabes les colonnes; la lettre majuscule correspond à la division dans l'édition. — (2) Voyez en outre un témoignage intéressant sur les anges gardiens dans le sermon « *In orationem dominicam* » (LXIX, 396, C); une définition de la « Tradition » dans le « *De ingressu Christi in templo et Judaeorum admiratione* » (LXXXV, 440, A).

* * *

Quelques auteurs — ils sont rares — se sont risqués à nier l'authenticité de la fameuse lettre à Eutychès, un des plus beaux monuments de l'antiquité en faveur de l'infaillibilité de l'évêque de Rome. Gérard Vossius et L. Dupin sont du nombre : pour ce dernier la finale : « Au reste, nous vous exhortons, mon très honoré frère, de vous soumettre à ce qui a été écrit par l'évêque de Rome, parce que saint Pierre, qui vit encore et préside dans son Siège, enseigne la vérité de la foi à ceux qui la cherchent... », cette finale lui semble « ajoutée après coup pour relever l'autorité du Saint-Siège » (1).

Mgr Batiffol, dans son livre si intéressant, *Le Siège Apostolique* (2), écrit : « il est possible que le langage si remarquable de saint Pierre Chrysologue porte l'empreinte d'une dévotion très personnelle ».

Le lecteur attentif des sermons de saint Chrysologue se rendra bien vite compte de l'inexactitude de ces assertions : dato non concesso que la lettre à Eutychès soit interpolée, que saint Chrysologue parle seulement par dévotion pour le Prince des apôtres ou en ami très dévoué de saint Léon le Grand, ceci resterait encore vrai : le texte à Eutychès est l'expression d'une ecclésiologie nettement conçue et nettement exprimée par l'archevêque de Ravenne, dans ses sermons.

Recueillons les textes épars ; ils suffiraient à faire la preuve de l'authenticité.

Le Prince des apôtres est commémoré dans 41 sermons sur les 176 (?) que nous avons de notre saint Docteur. Saint Chrysologue a une dévotion personnelle au Prince des apôtres ; il connaît tous les détails de sa vie, sans ignorer d'ailleurs ses défauts et ses chutes. Ainsi saint Pierre a renié

(1) *O. c.*, p. 178. — (2) Paris, 1924, p. 446.

son Maître : « cum Judas tradit, Petrus negat » CLXI, 625 c); ce fut par lâcheté, par manque de courage : « quare vocatur in crimine Petrus qui negat ? » Il n'a pas osé fuir alors qu'il l'aurait dû faire, comme le Christ lui-même en avait donné l'exemple : « Christus fugit... denique Petrus, quia fugere noluit, abnegavit » (CL, 600, B - 602, B). Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus grave que le reniement ? « Negationis crimine quid pejus ? » (XCIV, 466, A). Mais tout en reconnaissant la gravité de la faute, notre saint Docteur cherche à l'atténuer et à l'excuser : « Cum negat Christum, carnis sentit et patitur caecitatem » (LXXVI, 416, B) ; sa faute fut transitoire : « succumbit ad pauca » (XIX, 250, A). Par ailleurs, il ne faut pas oublier que tout homme est pécheur. Puisque Pierre a fait défection, « quis est, qui se ad omnia sequi Dominum sic promittit ? » (XIX, 250, A).

Après la résurrection du Christ, saint Pierre a reçu la rémission complète de sa faute, tout comme les autres apôtres : « Nolite timere : Petre, quod negaveris, quod fugeris tu, Joannes, quod deseristis omnes... » (LXXXI, 428, C). Son grand amour lui a valu la rémisssion du plus grand des crimes : « Et tamen Petrus amore solo valuit hoc delere, probante Domino, cum dicit : « Petre, amas me? » (XCIV, 466, A).

Saint Chrysologue relate tous les détails connus de la vie du Prince des apôtres : la parole que Pierre adresse au Christ : « Exi a me, Domine, quia peccator sum » (XV, 236, B) ; la marche sur les flots (XC, 453, C) ; le scandale qu'il donna à son Maître (XXVII, 276, B) ; etc. Ne notons que ces trois textes en renvoyant le lecteur à l'œuvre même du saint : le commentaire qu'il en fait apparaît en effet ingénieux et assez caractéristique de sa manière (1). A tout moment, l'exemple de

(1) La plus curieuse interprétation est celle du dernier texte : « Unde Dominus servum post se mittit, scandalum remittit auctori, dicendo ad Petrum : « Vade post me » ; et diabolo : « Satanas, scandalum mihi es ».

Pierre sert à renforcer ou à appuyer une idée. Deux exemples : dans le sermon CX, 504, D : « Rien de comparable à la mort volontaire du Christ, pas même celle de Pierre » ; dans le sermon XIV, 232, C, la charité envers les pauvres est exaltée au-dessus de tout ce qui peut se concevoir de grand : « Quod Abel passus sit, quod servavit mundum Noe, quod Abraham fidem suscepit, quod Moyses legem tulit, quod Petrus crucem resupinus ascendit, Deus tacet, et hoc clamat solum quod comedit pauper ».

Dès lors, il ne faudra pas s'étonner si saint Pierre Chrysologue, en bon théologien catholique, tire des conclusions de la place prééminente qu'occupe le Prince des apôtres dans les évangiles. Pierre est toujours nommé le premier : « Misit piscatores suos Christus, hoc est : Petrum, Andream, Jacobum, Joannem... » (XLVII, 332 A). « Petrus et Paulus, principes fidei christianae, notitiam nominis Christi toto orbe diffuderunt » (XXXIV, 297, B). « Per Petrum et ceteros apostolos nascitur Ecclesiae filia » (CLXIV, 632, D). Après la résurrection du Christ, Pierre est le premier à revenir : « primus in reditu » (LXXVIII, 420, B). Bref, « quia primus meruit Ecclesiam fidei firmitate fundare (CLIV, 608, C), primus erat omnium ! » (LXXXIV, 437, C).

Saint Pierre Chrysologue a une très haute idée théologique du Christ. L'idée de la divinité de Notre-Seigneur est comme un souffle puissant qui anime toute son œuvre. Pour nous sauver, « Deus venit ipse, cœli rex ipse descendit » (XI, 224, B). C'est le Créateur lui-même, « creatore veniente » (XVI, 241, A), l'auteur du salut, « auctor salutis » (XVIII, 247, A), notre roi, « regis nostri » (XLVI, 329, C). Le Fils de Dieu est venu laver le péché du monde, et sans lui il ne peut être absous : « Qui totius peccatum mundi lavit, quod non

Et vere post Dominum vadit Petrus, quia ut eum sequeretur ad caelum, crucem resupinus ascendit.

nisi ab eo qui mundum fecerat, poterat aboleri » (CLXIV, 632, B). Sur cette idée notre saint Docteur revient souvent : « serviteur du péché, captif de la mort » (VI, 203, A), « desperationis auctori diabolo jam tradamur... » et cette autre corrélative : « sine Christo innocens non habetur in terris » (XXX, 286, C). Sauvés par le Christ, nous ne le serons pas sans remplir les conditions essentielles au salut. L'une d'elles est la renaissance par le baptême ; une fois entrés dans l'Église par le baptême, il faut s'y maintenir, car il n'y a pas de salut hors de l'Eglise : « currunt Judaei per legem, currunt philosophi per inanem sapientiam, currunt et haeretici per falsam annuntiationem, currunt catholici per veram fidei praedicationem : sed de his omnibus unus coronam accipit, id est, populus catholicus » (CXIX, 525, A).

C'est ainsi que saint Chrysologue conçoit l'économie présente du salut. Les conséquences, quant à notre sujet, s'en font pressentir : essentiellement une, cette église est universelle, éternelle, sainte, apostolique et vivante (cfr CLXIV, 632, C — CLXVI, 634, B — CXXXIV, 564, C — CV, 494, B — CLXIV, 632, D) ; le Christ en est le chef, le roi, la vie ; elle est son épouse, dans laquelle il a déposé la semence d'où doit sortir l'arbre : « misit in hortum suum (istud granum sinapis), hoc est, in Ecclesiam sponsam » (XCVIII, 476, A).

C'est afin de réaliser ce plan grandiose que le Fils de Dieu a pris sur lui l'office du très doux pasteur : « terribilis Deus mitissimi pastoris elegit officium, personam pastoris induit, ut vagos populos, palantes plebes, dispersas longe lateque gentes, velut errantes oves in unum pastor misericors congregaret » (VI, 202, B). Mais ce Dieu incarné, ce bon pasteur a livré son âme pour ses brebis (ibid. C)... Alors, l'Église est-elle sans chef visible ? les brebis n'ont-elles plus de pasteur sur terre ? — Le Christ lui-même y a pourvu : « Hinc est quod oves suas Petro sua vice, ut pasceret, ad cœlum remeaturus, commendat : « Petre, inquit,

amas me? Pasce oves meas » (ibid. C). Ce pastorat visible est d'institution définitive, durable : « commendat oves ; ovium commendat germina, quia fecunditatem gregis sui pastor praevius noverat jam futuram » (ibid., 203, A).

Dans l'économie de la Loi Nouvelle, il n'y a cependant pas qu'un seul pasteur : d'institution divine existe aussi l'épiscopat des églises particulières, héritier des pouvoirs des apôtres : « Egit, egit ecclesia sancta mater ut nusquam a suo separaretur antistite. Ecce vivit, ecce ut bonus pastor suo medius assistit in grege » (CXXVIII, 554, B), dit saint Chrysologue de saint Apollinaire, martyr, fondateur de l'Église de Ravenne.

D'ailleurs lui-même est intimement convaincu du pouvoir transmis par les apôtres aux évêques : dans le sermon XXVI, 273, A, il s'applique à lui-même la parabole du Christ répondant à saint Pierre : « Quis est, putas, fidelis dispensator... Hinc est quod Apostolus nostri ordinis hominem (cfr *ibid.*, 272, B : ecclesiae praesules ista quam primum similitudo constringit) commonet, ne incidat in superbiam et laqueum diaboli. Dispensator ergo divini verbi et caelestis doctrinae propagator, qui ante Dominum stat jugiter, versatur inter altaria semper, neque a Dei oculis recedit umquam, qui peccatorum causas, dolores populi suscipit, offert, ingerit preces, accipit, refert, restituit impetrata, ex homine totus in angelum substitutus, non potest nisi in ipsa Dei facie in sanctorum sancta peccare, ut inde sibi sumat crimen, unde aliis veniam consueverat reportare ». C'est lui-même encore qui conduit les catéchumènes aux pâturages salutaires (CLXIV, 651, A). Il parle quelque part d'une piscatura nostra (XLVII, 332, B), se mettant ainsi au rang des pêcheurs envoyés par le Sauveur. Or, c'est du temps présent qu'il parle lorsqu'il conclut : « Hoc tempus modo, hoc agitur, fratres ; per gentes, per populos, Christi retia nunc trahuntur et ducunt confusa toto orbe capturas sine discretione

personas » (*ibid.*, A). Les apôtres ont remis les péchés, par exemple : saint Matthieu, qui, ayant reçu la rémission de ses propres péchés : « aliis indulgentiam tribuit peccatorum » (XXX, 285, A). Le pouvoir aussi est transmis : « Ubi sunt qui per homines hominibus remitti peccata non posse praescribunt? » (LXXXIV, 438, B).

Mais ici encore, le Pasteur et le Pêcheur Pierre a une réelle primauté, non seulement d'honneur mais de droit et de fait : « Remittit Petrus peccata, et toto cum gaudio suscipit paenitentes, atque omnibus sacerdotibus hanc a Deo concessam amplectitur potestatem » (LXXXIV, 438, C). Le Christ a rendu sa paix à Pierre, à Jean, à Thomas et aux autres apôtres, « quibus, nisi pacem suam Christus dedisset, Petrus qui primus erat omnium pateretur inferior, et sequens indebite forsitan tolleretur adversus primum » (*ibid.*, 437, C). La raison en est unique mais profonde : « Petrus apostolici chori vetustum teneat principatum, aperiat intrantibus regnum coelorum, reos potestate vinciat, paenitentes clementer absolvat » (CLIV, 608, C); c'est que Pierre détient la primauté.

Or, saint Chrysologue a, au sujet de la collation de cette primauté à saint Pierre, une phrase très significative : « Petrus, dit-il, a petra nomen adeptus est, quia *primus* meruit Ecclesiam fidei firmitate fundare » (*ibid.*, C). Ce « quia primus » n'indique-t-il pas qu'après Pierre il y en a un second, un troisième, et ainsi de suite, qui, à leur tour ont étayé l'Église par la fermeté de leur foi? Il est surtout à noter que ce texte est mis en parallèle avec l'honneur du protomartyre échu à saint Étienne. Comme celui-ci, dont le nom signifie « corona », est le premier de la longue série des martyrs : « primus meruit sanguine militum Christi martyrium dedicare » (*ibid.*), ainsi Pierre a mérité le premier (d'une longue série de « Pierres ») d'affermir l'Église par sa foi. Cette conséquence sera renforcée encore : le Christ a

donné les clefs de son royaume par Pierre : saint Chrysologue ne dit pas Petro, mais : « per Petrum claves regni coelestis largitus est Christus » (CLXXII, 649, C). On échappera difficilement à cette conséquence; d'autres passages des sermons de saint Chrysologue loin de l'énerver la renforcent. Par exemple, sermon LXXIV, 411, A (1).

D'après notre saint Docteur, l'Église est une : cette Église une, c'est toujours celle de Pierre, actuellement chef dans ses successeurs. L'Église est une, disions-nous : en voici une des multiples démonstrations. Pourquoi Notre-Seigneur est-il venu dans la maison de Pierre? Après avoir mentionné une première raison, selon le sens littéral, la guérison de la belle-mère de Pierre, saint Chrysologue passe au sens spirituel : « Ad domum Petri venit Christus, ut domus Petri veniret ad Christum. Tunc ad domum Petri venit Christus, quando habitacula nostrae carnis intravit...; quae est domus Petri? Illa de qua dicit Dominus : Et tu Bethleem, domus Juda... ex te enim exiet dux, qui regat populum meum Israel... Cum venisset in domum Petri, vidit socrum ejus jacentem... vidit synagogam ». C'est cette synagogue que le Christ prit par la main, ut ante prophetarum sanguine manus ejus mundaretur quam ministrationis ecclesiasticae sumeret sacramentum » (247-248). La maison de Pierre est donc la maison du Christ : l'Église. (cfr CV, 494, C : Synagoga... quia non ante suscipit Ecclesiam, nisi eam per impositionem manuum suarum purget a diabolo et faciat christianam).

Les successeurs du Prince des Apôtres ne sont nulle part

(1) Et angelo quae causa sedendi erat, cui nulla inerat lassitudo? Sed sedebat ut fidei doctor, ut resurrectionis magister; sedebat super petram, ut soliditas sedis daret credentibus firmitatem. Ponebat Angelus super petram fundamenta fidei, super quam Christus erat Ecclesiam fundaturus, qui dixit : Tu es Petrus, etc... Les croyants en général, sans limitation de temps ou d'espace, ont cette pierre et sont fondés sur elle. Cette pierre est devenue un rocher : factus est lapis vas angelicae sessionis, doctrinae caelestis cathedra, schola vitae (LXXV, 413, C).

nominalement cités dans les sermons de saint Chrysologue; une fois seulement, faisant allusion à un Souverain Pontife, il le nomme tout simplement « Pierre ». Il nous faut lire cet intéressant passage. Mais il convient d'appeler d'abord l'attention sur un autre fait : saint Chrysologue, archevêque de Ravenne, résidence de l'empereur, qu'il remercie même une fois pour une assistance à une consécration épiscopale (CXXX, 557, B), tient toujours que Rome est la tête des peuples : « Passus est [B. Laurentius] in ipso capite gentium, id est, in ipsa urbe Romana » (CXXXV, 565, B) (1).

Or, un jour, célébrant la mémoire de saint Marcellin, notre saint Docteur fait allusion aux difficultés qu'a rencontrées l'Église de Ravenne pour s'établir : « Sancta ecclesia Ravennas, ut primum pareret, viam fecit, angores pertulit, sentit dolores... Il y eut, en effet, une défection... (2) libet hic aliquid de dolore dicere : edicto Caesaris et pagani universorum Dominus obtemperaturus occurrit, et decreto beati Petri, decreto principis christiani, servus *adhuc* aliquis irreverenter obsistit? » Remarquons la force de la comparaison employée par saint Chrysologue : d'un côté l'édit du César païen, de l'autre le décret de Pierre, prince chrétien. Le terme « adhuc » semble faire allusion à un fait actuel ou tout au moins frais encore dans la mémoire des chrétiens de Ravenne : ce Pierre ne désigne-t-il donc pas un Pierre successeur?...

Quant à saint Marcellin, il intercède toujours efficacement dans l'œuvre de la conversion : « Hic vero qui nobis hodie natus est, semper retia tetendit in mare », partageant le métier de pêcheur que le Prince des Apôtres se réjouit de lui voir exercer : « nemo ergo miretur, si piscatorem Petrus gestivit

(1) L'expression « in urbe Romana » (et non « in urbe Roma ») fait penser à celle de la lettre à Eutychès « papa civitatis Romanae ». Rouet de Journel[4], 2178. — (2) Il n'est pas certain que ce fut à Ravenne même; saint Chrysologue a probablement en vue un de ses suffragants.

habere collegam... » et faisant allusion à lui-même, il conclut : « Orate ergo, fratres, ut piscari mereatur homines qui hactenus pisces capere hominum laboravit ad vitam. » (CLXXV, 656-657).

* * *

Avions-nous raison de dire que la lettre à Eutychès n'est que l'expression fidèle et claire de l'ecclésiologie de l'archevêque de Ravenne? Les nombreuses citations, à travers lesquelles nous avons tâché de mener notre argumentation, ont-elles besoin de commentaire?

Si notre saint Docteur n'a pas mérité son beau surnom par son style, assez brillant, mais monotone et recherché, il y a droit par la richesse théologique de ses sermons, bien dignes d'un évêque dont la « parole est d'or ».

Eug. SCHILTZ, C. I. C. M.
Ta-Tung-Fu Mongolie.